



Mutual Fund Dealers Association of Canada
Association canadienne des courtiers de fonds mutuels

Personne-ressource : Shaun Devlin
Vice-président, Mise en application
Téléphone : 416 943-4672
Courriel : sdevlin@mfd.ca

BULLETIN N° 0391 – P
Le 20 août 2009

Bulletin de l'ACFM

Politique

Aux fins de distribution aux personnes intéressées de votre société

Règles de procédure de l'ACFM

Le projet de modification des Règles de procédure de l'ACFM est publié afin d'obtenir des commentaires. Les modifications proposées sont de trois types : (i) des modifications mineures de nature administrative; (ii) des améliorations aux Règles de procédure actuelles qui ont relevées par le personnel de l'ACFM par suite des procédures tenues jusqu'à ce jour; et (iii) de nouvelles Règles de procédure régissant l'application des mesures provisoires et la nomination de surveillants pour gérer les affaires des membres.

Les modifications proposées aideront les jurys d'audition et les parties aux procédures de l'ACFM en leur fournissant des directives supplémentaires sur les questions qui n'ont pas déjà traitées ou qui l'ont été partiellement dans les Règles de procédure actuelles. Ces modifications ont pour but d'accroître l'efficacité, l'efficacité et l'impartialité des procédures de l'ACFM en rendant le processus d'audition plus clair et plus transparent.

Les commentaires doivent être formulés par écrit d'ici le **29 octobre 2009**. Une copie de chaque lettre de commentaires doit être expédiée à l'attention de Jason Bennett, secrétaire général, Association canadienne des courtiers de fonds mutuels, 121 King St. West, Suite 1000, Toronto (Ontario) M5H 3T9 et une autre, à l'attention de M^{me} Sarah Corrigan-Brown, Senior Legal Counsel, British Columbia Securities Commission, 701 West Georgia Street, P.O. Box 10142, Pacific Centre, Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2.

Les personnes qui soumettent des lettres de commentaires doivent savoir qu'une copie de leur lettre sera affichée publiquement sur le site Web de l'ACFM à www.mfda.ca.

Les révisions actuelles aux modifications proposées et les autres documents connexes (disponibles en anglais seulement) peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.mfda.ca/regulation/propamend.html>.

Les modifications proposées se trouvent également sur le site Web de la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique (disponibles en anglais seulement) à l'adresse suivante : <http://www.bcsc.bc.ca/sros.asp?id=8420>.

DM#183975